

Extrait du registre des délibérations de l'Assemblée

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-SAVOIE
Affichage de la Convocation

15 mai 2023

L'An deux mille vingt trois, le 31 mai,
L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers
s'est réunie en session ordinaire, sous la
Présidence de Monsieur Patrice DUNAND, à Archamps, à 15h30,
suivant convocation légale du 15 mai 2023.

Nombre de délégués présents ou représentés : 6

Présents titulaires : Monsieur Hubert BERTRAND (Pays de Gex Agglo), Monsieur Julien BOUCHET (CC du Genevois), Monsieur Patrice DUNAND (Région Auvergne – Rhône-Alpes), Monsieur Cyril DEMOLIS (Thonon Agglomération),

Présents suppléants : Monsieur David FAVRE (GE), Monsieur Jean-Charles LAGNIAZ (VD),

Absents excusés : Monsieur Serge DAL BUSCO (GE), Madame Nuria GORRITE (VD), Monsieur Serge DELSANTE (Région Auvergne-Rhône-Alpes),

Secrétaire de séance : Monsieur Julien BOUCHET

N° 07/23 – Affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2022

Vu l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif, Monsieur le Président procède au rappel des résultats de l'exercice 2022 :

- Section de fonctionnement :

- Recettes : **21 142 922.21 €**
- Dépenses : **21 211 840.11 €**

Soit un résultat de clôture de l'exercice 2022 de : **- 68 917.90 €** (déficit)

Résultat antérieur de **3 377 225.68 €**.

Soit un résultat cumulé de fonctionnement au titre de l'exercice 2022 de **3 308 307.78 €**.

- Section d'investissement

- Recettes : **36 845.63 €**
- Dépenses : **165 436.92 €**

Soit un résultat de clôture de l'exercice 2022 de : **- 128 591.29 €** (déficit)

Résultat antérieur reporté de **73 466.34 €**.

Soit un résultat cumulé d'investissement au titre de l'année 2022 de **- 55 124.95 €**.

L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE d'affecter les résultats de la manière suivante :

- 3 308 307.78 € affecté au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
- 55 124.95 € affecté au compte 001 (déficit d'investissement reporté)
- 55 124.95 € affecté au compte 1068 (autres réserves)

Fait et Délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Archamps, le 31 mai 2023

Le Président
Patrice DUNAND

